GENTILLY RECRUTE

Agent de traversées piétonnes F/H

Cadres d'emplois : Adjoints techniques
Direction de la Prévention Tranquillité Publique

Le 4 novembre 2026

Missions :

Sous l'autorité du responsable du service ASVP, l'agent de traversées piétonnes (H/F) est chargé d'assurer la sécurité routière aux abords des écoles de la ville lors des entrées et sorties de classe. Il/Elle sécurise la traversée des enfants et des familles sur les passages piétons et participe à la sensibilisation aux règles de sécurité routière

Activités principales :

Assurer la sécurité des usagers aux abords des établissements scolaires :

- Sécuriser la traversée des enfants, familles et autres piétons lors des entrées et sorties d'écoles
- Réguler la circulation des véhicules afin de garantir une traversée sécurisée
- Surveiller tous comportements ou situations susceptibles de présenter un danger et alerter le service en cas de danger

Sensibilisation à la sécurité routière

- Respecter les règles de sécurité routière aux abords des établissements scolaires
- Sensibiliser les usagers aux comportements qui permettent la sécurité des déplacements
- Adopter une posture préventive et pédagogique auprès des usagers de la voie publique

Assurer le lien avec le service et signaler les situations particulières

- Informer la hiérarchie de tout incident ou situation dangereuse
- Utiliser les équipements mis à disposition et veiller à leur bon état

Horaires de travail : 9h00 hebdomadaires réparties comme suit

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi

- 08h10 / 08h40
- 11h40 /12h00
- 13h25 / 13h50
- 16h20 / 16h50
- 17h50 / 18h20

La prise de poste s'effectue directement au point école

Moyens mis à disposition

- Une chasuble jaune
- Un smartphone pour assurer le lien avec le service
- Un mini panneau stop

Profil du candidat :

- Très bon sens du relationnel
- Notions de sécurité routière (formation de type ASSR ou BSR appréciée)
- Ponctualité / Vigilance / Diplomatie
- Ces missions peuvent être exercées par les retraités et les bénéficiaires du RSA

Date limite de candidature : 4 décembre 2026
Pour postuler, envoyez votre candidature à l'adresse : candidatures@ville-gentilly.fr

Gentilly

Mairie de Gentilly : 14 place Henri-Barbusse, 94 257 Gentilly cedex
Tél. 01 47 40 58 58 - **Site :** www.ville-gentilly.fr
Direction des ressources humaines : 01 47 40 58 68
Candidatures : candidatures@ville-gentilly.fr